

Charte de Formation et de Développement Professionnel

Investir dans l'Excellence et l'Épanouissement de nos Collaborateurs

Introduction

La présente Charte de Formation et de Développement Professionnel a pour but de formaliser l'engagement de notre cabinet d'expertise comptable envers le développement continu de nos collaborateurs. Nous croyons que l'investissement dans la formation contribue à l'excellence professionnelle, à la croissance individuelle et à la réussite collective.

1. Objectifs de Formation et de Développement

1.1. Excellence Professionnelle

Notre objectif premier est de maintenir et d'améliorer l'excellence professionnelle de nos collaborateurs en les dotant des compétences nécessaires pour exceller dans leurs domaines respectifs.

1.2. Adaptabilité aux Évolutions du Métier

Nous nous engageons à assurer la formation nécessaire pour permettre à nos collaborateurs de s'adapter aux évolutions constantes du secteur de l'expertise comptable, des normes fiscales et des technologies.

2. Planification Individuelle de Développement

2.1. Entretiens de Développement Professionnel

Chaque collaborateur participera à des entretiens de développement professionnel réguliers pour identifier ses objectifs de carrière, ses besoins en formation et les opportunités d'avancement.

2.2. Plans de Formation Individuels

Sur la base des entretiens, des plans de formation individuels seront établis pour chaque collaborateur, prenant en compte ses aspirations professionnelles et les besoins du cabinet.

3. Formation Continue

3.1. Participation à des Programmes de Formation Externes

Nous encourageons la participation à des programmes de formation externes, séminaires, webinaires et conférences pour favoriser l'acquisition de nouvelles compétences et le réseautage.

3.2. Formation Interne et Échanges de Compétences

Nous favorisons la formation interne en encourageant les collaborateurs à partager leurs compétences et leur expertise au sein du cabinet.

4. Développement des Compétences Techniques et Transversales

4.1. Formation Technique en Expertise Comptable

Nous investissons dans des programmes de formation technique pour maintenir et améliorer les compétences spécifiques à l'expertise comptable.

4.2. Développement des Compétences Transversales

Nous encourageons le développement des compétences transversales telles que la communication, la gestion du temps et le travail d'équipe.

5. Accompagnement des Nouveaux Collaborateurs

5.1. Programme d'Intégration et de Mentorat

Nous offrons un programme d'intégration complet pour les nouveaux collaborateurs et encourageons le mentorat pour favoriser une transition fluide et une croissance professionnelle.

6. Évaluation Continue et Ajustements

6.1. Évaluations Régulières des Plans de Formation

Les plans de formation seront évalués régulièrement pour s'assurer de leur pertinence et seront ajustés en fonction des besoins changeants du collaborateur et du cabinet.

6.2. Réévaluation des Objectifs de Carrière

Les objectifs de carrière seront réévalués périodiquement pour s'aligner sur les aspirations individuelles et les opportunités au sein du cabinet.

Conclusion

En adoptant cette Charte de Formation et de Développement Professionnel, notre cabinet d'expertise comptable affirme son engagement envers l'épanouissement professionnel de ses collaborateurs et la recherche constante de l'excellence.